



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

lycée des métiers entre Meurthe et Sânon
académie Nancy - Metz

COMpte FINANCIER 2024 BUDGET PRINCIPAL

RAPPORT DE L'ORDONNATEUR

Le compte financier

Le compte financier est l'acte qui arrête les comptes de l'exercice écoulé. Il retrace l'ensemble des opérations effectuées au cours de l'exercice 2024 par l'ordonnateur et le comptable, rend compte du résultat de l'exercice et présente le bilan.

Les indicateurs financiers établis à partir des chiffres du compte financier permettent au chef d'établissement et à ses collaborateurs, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration, de disposer des éléments d'appréciation des marges de l'autonomie financière de l'EPLE. Ils peuvent ainsi élaborer en conséquence les choix budgétaires permettant de mettre en œuvre le projet d'établissement.

Le rapport de gestion de l'ordonnateur

L'évolution significative du budget 2024

Le budget primitif 2024 a été adopté par le conseil d'administration en novembre 2023. Afin de prendre en compte l'évolution des projets et les subventions obtenues, le budget a été modifié à 38 reprises (36 décisions budgétaires modificatives de l'ordonnateur, 2 décisions budgétaires modificatives votées par le conseil d'administration). Cela démontre un suivi volontariste des ouvertures budgétaires et est révélateur du travail extrêmement conséquent de recherche de financements extérieurs (région Grand Est, ANFA, GRETA, CFA, OPCO, taxe d'apprentissage, dons...) au profit du service public d'éducation, des apprenants et des équipes du lycée des métiers.



Dans un contexte d'ouverture de formations (BTS CRC, CQP DRVL, PV2M) et d'options (conseiller vente pièces détachées, débosselage sans peinture), de consolidation importante des effectifs, **les crédits ouverts ont ainsi été confortés de 794 627 €, soit une augmentation de 61 % au regard du budget initial.**

Le taux de mobilisation, un engagement notable

L'ensemble des crédits disponibles ont été mobilisés au bénéfice de l'activité pédagogique, de la valorisation de la voie professionnelle et de l'amélioration du cadre de vie. **Le taux de réalisation de la dépense est de 98 %.** Il s'agit d'un engagement notable impactant fortement les équipes gestion dont l'activité en terme d'engagements financiers et de paiements fournisseurs a été démultipliée.



Un investissement conséquent dans l'outil de formation et le cadre de vie

De nombreux projets ont été réalisés ou engagés en 2024 au profit des conditions d'enseignement et du cadre de vie, en sus du fonctionnement quotidien. Pour ne citer que quelques éléments qui ne se veulent en aucun cas exhaustifs ou réducteurs de la vie du lycée :

- ▣ création et aménagement du **plateau technique métiers de la relations clients** ;
- ▣ **première phase de la rénovation de l'internat d'excellence**, création des salles communes, de la salle multi activités, dotation de kits literie et hygiène pour chaque interne (75 000 €) ;
- ▣ **309 000 € mobilisés pour l'activité et les équipements des formations des métiers de l'automobile** ;
- ▣ intégration de la technologie électrique dans les métiers des travaux publics avec l'**acquisition d'une pelle full-elec** (80 000 €) ;
- ▣ **valorisation du lycée des métiers par la culture** : création du LAC Phoenix, image d'Epinal, partenariat avec l'artiste Anne Laure Devalan, journées européennes du patrimoine... ;

- lancement de la **rénovation complète du camp de base de la formation continue** (69 000 €) ;
- **ouverture internationale** de l'établissement : projet Stolen Memory, mobilités des élèves et des personnels, accueil d'un expert étranger et de volontaires internationaux, appariement ;
- Dématérialisation et modernisation des procédures administratives pour fluidifier les relations des familles avec l'école ;
- plus de 50 000 € de matières premières afin de réaliser des **travaux en internes ou avec l'équipe mobile, à l'image du garage école ou de la salle polyvalente Jean Monnet** ;
- **amélioration du cadre de vie** : désimperméabilisation de la cour, végétalisation, mobilier urbain, équipements du foyer des élèves, fontaines à eau... ;
- **valorisation du lycée des métiers et de l'excellence de la voie professionnelle.**

Ces actions ont été permises grâce à la mobilisation de tous les personnels et à l'engagement sans faille des équipes techniques, qu'ils en soient tous vivement remerciés.

240 000 € ont également été mobilisés pour accompagner les familles dans la scolarisation de leurs enfants via les bourses, des aides sociales, des actions de solidarités ou des financements de premiers équipements.

Des compléments extérieurs en millions d'euros

En complément des crédits consommés par l'établissement durant l'exercice 2024, des sommes conséquentes ont également été engagées en direct par différents acteurs :

- 7 millions d'euros par le rectorat Nancy Metz pour la mise à disposition des personnels d'enseignement, d'éducation, de santé, sociaux, de direction et administratifs ;
- 1,2 million d'euros par la région Grand Est par la mise à disposition des personnels d'accueil, d'entretien, de maintenance et de restauration ;
- 500 000 d'euros par la région Grand Est en fourniture de gaz et électricité ;
- des travaux de maintenance et réparation, le renouvellement de la plonge du service de restauration, l'engagement des travaux d'accessibilité par la région Grand Est ;
- plus de 400 000 € par le GRETA CFA Lorraine centre de masse salariale et dépenses de fonctionnement pour l'apprentissage en groupes dédiés, intégré et les actions de formation continue ;
- plus de 200 000 € d'investissements du GRETA CFA Lorraine centre pour des équipements pédagogiques, dont la pelle électrique cofinancée par l'OPCO entreprises de proximité et la rénovation du camps de base de la formation continue.



Synthèse de l'exécution budgétaire

- Total dépenses 2024 : 2 051 478.77 €
- Total recettes 2024 : 2 191 693.26 €

Prélèvement sur fonds de roulement pour équilibrer l'exercice 2024 : 21 712,65 €

Ce prélèvement est conforme aux autorisations accordées par le conseil d'administration (27 000 €).

Conclusions de l'ordonnateur

L'exercice 2024 a sensiblement conforté les conditions d'enseignement et d'accueil au sein du lycée des métiers. Les réalisations menées ou engagées sont majeures pour construire le lycée de demain et renforcer l'ensemble des pôles pédagogiques ou d'activité de l'établissement. La qualité du service public d'éducation est ainsi accentuée pour accompagner chaque élève vers la réussite scolaire, l'insertion professionnelle et l'épanouissement personnel.



Si la collectivité régionale reste à n'en point douter le premier financeur de l'établissement avec l'autorité académique, sa part pédagogique seule, sans les apports permis par les partenariats, l'apprentissage et la formation continue, ne permettrait malheureusement pas de financer le fonctionnement minimal de nos ateliers. Ainsi, en complément des enjeux d'investissement, il semble important que le **dialogue de gestion** puisse également prendre en compte la spécificité d'un établissement comme celui de Dombasle et de formations industrielles, certes coûteuses, mais répondant à des véritables besoins économiques dans des branches professionnelles en tension en région Grand Est. L'**optimisation de l'outil de formation** en mutualisant les équipements sur davantage de formations pourrait également être un levier.

Les documents joints

- ▶ Synthèse financière partagée ordonnateur – agent comptable du budget principal 2024
- ▶ Compte financier budget principal 2024

